

EUGENE DESCAMPS

Militant ouvrier du Nord à la tête de la Confédération



...et « cheville ouvrière » de sa transformation en Confédération Française Démocratique du Travail

1964 : ... ET LA CFTC DEVIENT LA CFTD

Les débats dans le Nord et le Pas-de-Calais



P.3

1964 vécu par des militants de la région



P.8

ON VOUS EN DIT +
...sur ce qui a conduit à l'évolution de 1964

2ème Grand Débat

On enlève toute référence à la morale sociale chrétienne et on change de sigle : Pas de débat sur les valeurs de référence Le syndicalisme idéologique s'affirmera plus tard

Quelles valeurs de référence pour notre syndicalisme ?

Edmond Maire (Chimie) Paul Vignaux (SGEN)

Joseph Sauty (Mineurs) Eugene Descamps

On conserve de façon intangible la référence à la morale sociale chrétienne : Ce n'est pas incompatible avec un syndicalisme démocratique

Pour sécuriser adhérents et militants, pas de référence à la morale sociale chrétienne on explicite le fonds culturel commun capable d'ancrer la confédération dans des valeurs et une idéologie propre face à la CGT

D'HIER A AUJOURD'HUI
Notre trajectoire !

Par Edmond Maire, successeur d'Eugene Descamps



Bio' express



Eugène Descamps, un militant ouvrier combatif

Il est né le 17 mars 1922 dans une cité ouvrière de Lomme « très ouvrière, dit-il, avec des travailleurs du textile et de la métallurgie ». Il joue dans les terrains vagues avec les enfants du quartier, pendant que son père, ouvrier textile, peigneur de lin, entré au travail à 9 ans, fait régulièrement 10 h par jour. Son père connaît le chômage, et le renvoi pour activité syndicale...à la CGT.

Eugène est un élève brillant à l'école publique primaire : il saute une classe et obtient son certificat d'études à 12 ans, mention très bien. Il aurait aimé être instituteur, mais avec un père au chômage, il décide d'aller travailler et enchaîne les **petits boulots** : coursier dans une maison de téléphonie, pépiniériste en job d'été (12h par jours -70 francs par semaine !), garçon boulanger, ouvrier dans une fabrique de céramiques (où il fait les 2x8 h), ouvrier en tissage, puis à la brasserie Pélican à Lille où il reste 3 ans de 1939 à 1942.

Il est séduit à l'âge de 14 ans par la **JOC** (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) : à la section locale, il échange avec d'autres jeunes sur la formation professionnelle, les conventions collectives, les temps libres et mène campagne contre le chômage des jeunes. Très vite il y prend des responsabilités, et la JOC lui demande de quitter son travail pour devenir permanent pour la région Nord. Réfractaire au STO en 1943, il est chargé par la JOC des apprentis pour le Nord-Pas de Calais. En 1946, la JOC l'envoie comme permanent en **Alsace-Lorraine**. A la fin de 2 années de mandat, il fait un stage de formation professionnelle à Roubaix, puis retourne à Hagondange en Lorraine où il est embauché comme aide ajusteur. Il remplace ensuite à Paris pendant 15 mois le Secrétaire Général de la JOC, puis retourne en Lorraine « sa région-bis » dit-il.

La **CFTC locale** lui demande alors, en 1950, de prendre en charge l'organisation de la sidérurgie. En 1954, retour à Paris, comme **secrétaire général de la Fédération de la Métallurgie CFTC** : il participe activement avec la fédération Métallurgie aux débats internes pour faire évoluer la CFTC.

En 1961, il devient **secrétaire général de la CFTC**. Dans le cadre de ce mandat, il est la véritable « cheville ouvrière » de l'évolution de la CFTC vers la CFDT, avec la constitution au Congrès Confédéral de novembre 1964, d'une « grande centrale démocratique moderne, ouverte à tous : la **Confédération Française Démocratique du Travail** ».

De 1964 à 1971, il reste **Secrétaire Général** de la CFDT : il engage l'unité d'action avec la CGT pour l'unité syndicale (1966) ; il conduit l'action CFDT en Mai 68 et participe aux négociations de Grenelle (reconnaissance de la Section Syndicale d'Entreprise) ; il oriente la CFDT vers le socialisme démocratique : autogestion, propriété sociale des moyens de production, planification démocratique (Congrès de 1970) ; il développe les relations internationales avec la Confédération Mondiale du Travail.

En 1971, il **démissionne** de ses fonctions pour raison de santé et laisse la place à Edmond Maire. Il devient professeur de droit social à Nanterre de 1971 à 1983, soucieux de faire de ses étudiants « des têtes bien faites » plutôt que « des têtes bien pleines ».

Il décède le 8 Octobre 1990 à Buis-les-Baronnies (Drôme), où il est en retraite : ses cendres reposent au Cimetière du Mont-à-Camp à Lomme. **Une rue Eugène Descamps a été inaugurée le 12 Octobre 1990 à Lomme-Lambersart.**

1964 ...et la CFTC devient la Confédération Française Démocratique du Travail !

Le Congrès Confédéral des 6-7 Novembre 1964 constitue un évènement majeur de l'histoire syndicale, terme d'une longue évolution de la CFTC, conduite par la minorité active « Reconstruction », très présente dans les secteurs professionnels de la Métallurgie, de l'Education Nationale et de la Chimie.

La CFDT est née

Suite à un long processus engagé depuis plus de 3 ans, le congrès ordinaire de 1963 décide d'organiser un congrès extraordinaire pour examiner les statuts et le titre de la Confédération. Il se tient les 6 et 7 novembre 1964. La tension est à son comble parmi les 2500 délégués réunis à Paris lorsqu'Eugène Descamps s'exclame dans son discours introductif : « *En réalité, la CFTC est déjà la Confédération Française Démocratique du Travail* ». Il est acclamé.

Et, après des débats houleux, le changement de titre et de statuts est adopté, par 70,11 % des mandats. **La CFDT est née.**

La Région Nord n'apparaît pas comme une région favorable à « *Reconstruction* », groupe alimentant la « minorité » confédérale : la situation y est très contrastée... mais légitimistes, les syndicats de la région choisiront finalement de respecter la décision majoritaire



Eugène DESCAMPS, dans son discours d'ouverture du Congrès extraordinaire de 1964

Les Débats d'AVANT-CONGRES

3 courants s'affrontent (voir p.8 à 11) : le courant qui désire « fermement garder la référence actuelle à la morale sociale chrétienne », le courant qui estime « inutile toute référence morale dans les statuts », le courant pour qui se pose la question d'une « formulation nouvelle » pour sécuriser les militants et adhérents. Comment réagit-on dans le Nord-Pas de Calais ?

Le Pas-de-Calais, une nette majorité pour le maintien de la CFTC

En septembre 1960, le secrétaire général, Jo Simon, avait souhaité que les questions relatives à un éventuel changement de titre et de référence fassent l'objet d'un référendum parmi les syndicats. **En 1962**, le 31^e congrès départemental approuve par 85 % des voix **l'attachement des syndicats du Pas-de-Calais au sigle confédéral et à la référence à la morale sociale chrétienne**, car toute autre formule basée sur des valeurs communes « *reste soumise aux fluctuations de majorités de l'heure* ». Pas étonnant quand on connaît le poids de la CFTC mineurs et de son leader **Joseph Sauty**, qui a acquis une popularité extraordinaire suite aux longues grèves de 1963 (35 jours). L'esprit de corps de ce secteur, le profond respect pour leurs dirigeants entraînent la quasi- unanimité des mineurs (sauf quelques-uns comme Pruvost, Vas-seur, Godet...) à rester favorable au maintien à la référence chrétienne.



Joseph Sauty,
du syndicat des
mineurs

Leur position s'affirme encore plus au congrès départemental de 1964 à Boulogne « *les mineurs mettront tout en œuvre pour sauvegarder la référence à la morale sociale chrétienne et faire en sorte que le mouvement syndical chrétien survive à cette crise interne* ». **L'avertissement est clair.**

Le Nord débat, étudie, consulte et répartit ses voix...pour le maintien à la référence chrétienne

Dès 1960, à l'issue du congrès départemental du Nord, Gérard Espéret rappelle que « *plus que jamais le syndicalisme se doit de posséder une doctrine et qu'en ce qui concerne la CFTC, elle sera un syndicalisme chrétien ou ne sera pas* ». La commission administrative estime à l'unanimité que « *la CFTC doit rester fidèle à son orientation* ». En Octobre 1962, le Conseil de l'Union Départementale ne prend pas position sur les thèses en présence mais décide de plusieurs débats et journées d'études afin d'approfondir les questions.



Le Bureau de l'UD du Nord étudie attentivement les projets de texte

Fin 1963, un sondage réalisé dans l'UD indique 53 % de réponse en faveur du maintien à la référence sociale chrétienne. Dans le but d'associer étroitement les syndiqués, des réunions d'information (avec invitation personnelle à chaque adhérent) se tiennent en mars et avril le dimanche matin pour permettre à chaque tendance de s'exprimer. En avril 1964, André Glorieux prend clairement position : « *L'ensemble des textes...aurait pu recevoir notre accord s'il reprenait la référence explicite actuelle à la morale sociale chrétienne... L'UD du Nord continuera à faire son travail de réflexion objectivement et démocratiquement* ».

Au comité national de mai 1964, **le Nord décide de diviser ses voix** : 60 % pour le maintien de la référence à la morale sociale chrétienne, 40 % en faveur de l'évolution. Lors d'un référendum organisé à Roubaix-Tourcoing, 3/4 se prononce pour le maintien du « C » et les mineurs à Douai refusent fortement le changement de sigle (1660 mandats contre 82). Eugène Des-camps vient fin septembre 1964 donner une conférence de presse à Douai, là où Raymond Catty, responsable de la métal-

lurgie, est farouchement opposé à l'évolution de la CFCTC. Sur Dunkerque, les employés du Commerce (à 68 %), du textile (à 70 %), de la sécurité sociale (à 75 %), des transports (à 83 %), de la santé (à 100%) sont favorables aussi au maintien de la CFCTC.

Au plan national, parmi les partisans du maintien du « C », figurent les mineurs, la santé, EDF, les fonctionnaires et les UD du Pas-de-Calais, Nord, Haut-Rhin, Bas-Rhin, Moselle !

... Et le Congrès décide

La résolution sur les nouveaux statuts et le nouveau nom de l'organisation est adoptée par 70, 12 % des suffrages exprimés



Après la décision, L'HEURE DES CHOIX LOCAUX

Au départ, plutôt réticentes, les Unions Départementales du Nord et du Pas-de-Calais, **par respect du choix démocratique** de la Confédération, vont s'installer dans

la nouvelle CFDT, avec plus ou moins de facilité et de consensus selon leur composante...et la capacité de conviction des responsables.

Une homogénéité au Nord

Le 14 novembre, la commission de l'UD des syndicats du Nord, décide de **maintenir son affiliation à la nouvelle CFDT**. L'Union Régionale Professionnelle des syndicats textile et habillement, animée par Gilbert Ryon, « *appelle tous les salariés de ce secteur à rejoindre comme eux la CFDT* ».



Gilbert Ryon, Fredo Krumnov et André Verkindere, responsables syndicaux textile

A Lille, 73 % des syndicats approuvent la formulation des statuts et le titre CFDT : les militants saluent l'attitude de l'Union Locale et des syndicats de Lille qui ont aidé à la réflexion par des journées d'études et se sont abstenus de toute prise de position publique pendant l'élaboration des positions à prendre au congrès. A **Halluin** et les communes environnantes, des AG ont lieu : les adhérents, satisfaits aussi des efforts d'information réalisés, se refusent à toute division et décident de travailler au sein de la nouvelle CFDT. Dans le **Valenciennois**, c'est à la quasi-unanimité, que les militants confirment leur position antérieure de continuer dans la CFDT, où « *les statuts reprennent en les précisant les valeurs auxquels ils sont attachés* ». Ils appellent les non-syndiqués à rejoindre en masse la CFDT afin de « *bâtir une société plus juste et plus humaine* ».

Seules **quelques réticences** de personnes se font jour à Roubaix-Tourcoing, où plusieurs militants restent à la CFDT en voulant y devenir une « *opposition constructive* » (Gaston Tytgat, Noël Turpin, Albert Degobert) et à Linselles où certains restent attachés à la CFTC maintenue (Victor Patin, Robert Payen..).

Dans l'ensemble, l'acceptation de la décision majoritaire est d'autant mieux admise qu'a été respectée et appréciée la consultation des délégués. **Les pertes**, circonscrites chez les mineurs de Douai et à Roubaix-Tourcoing) seraient de l'ordre de **17 % des effectifs**. Pour relancer la syndicalisation, des initiatives sont prises en matière d'organisation, notamment la constitution, le 27 janvier 1966, d'une union d'arrondissement (Lille, Roubaix-Tourcoing, Halluin et Armentières).

Dissensions au sein du Pas-de-Calais

A la veille du Congrès Confédéral, le bureau de l'UD prévoit un ralliement à la loi de la majorité si celle-ci atteint les 2/3 des voix. Mais après le congrès, le 10 novembre, retournement de situation : contre l'avis du secrétaire général, Jo Simon, et à une faible majorité, **le bureau adopte un texte invitant le congrès départemental « à continuer la CFTC »**. La scission, conduite par les mineurs et les PTT, les chimistes, les communaux, brise l'UD en deux : **le Pas-de-Calais perd près de 40 %** de ses adhérents entre 1963 et 1965.

Déjà en septembre 1964, Joseph Sauty, avait annoncé, au Congrès des Mineurs, la décision d'opérer la scission : « *La CFTC continuera quoiqu'il en coûte... Nous nous en sommes convenus à Douai avec nos camarades mineurs* ».

Face à cette offensive « **CFTC-Sauty** », la contre-attaque des mineurs fidèles à la CFDT s'organise : ils constituent un comité régional et présentent des candidats aux élections. La CFDT obtient 15,6 % des voix et 10 élus. Louis Delaby, une figure CFTC des mines, a reconnu plus tard : « *Nous avons fait une erreur en faisant la scission. C'était là un réflexe d'employé* ».

Perte d'effectifs et rupture douloureuse

Quatre gros bastions sont particulièrement **touchés au plan national** : Seine, Moselle, Nord (-10%) et Pas-de-Calais (-40%). Dans les professions, les départs les plus importants concernent les mineurs (25000 sur 30000 adhérents), les fonctionnaires (25 % des effectifs).

Dans notre région, la rupture est souvent vécue sur un mode passionnel. **Plusieurs responsables regrettent la précipitation des choses.**

Gilbert Ryon fait partie de « *ceux qui pensent que si nous avions laissé un peu de temps au temps, cela aurait arrangé les choses* ». Pour Jo Simon, « *il suffisait simplement de faire évoluer la CFTC en douceur* ». Il parle de « *blessure inutile* ». Dans un meeting tenu à Lille le 7 Novembre 1965, Eugène Descamps reviendra longuement sur « *une cassure douloureuse et non définitive* ».



Meeting après Congrès à Lille avec Eugène Descamps



5 ANS !



Marcel Gonin, alors responsable de formation syndicale à la Confédération et fervent partisan de l'évolution, rappelle le propos suivant :

Quand Eugène Descamps a été élu secrétaire général (1961), André Glorieux, responsable régional, est venu le trouver et lui dit : « Alors Eugène, l'évolution, c'est quand ? Et Eugène lui répond : « Cinq ans ! ».

« Les principaux leaders de la majorité confédérale, dit Marcel, avaient bien compris, dès ce moment là, que l'avenir de l'organisation était dans l'évolution, mais que ce qu'il fallait, c'est le moins de casse possible ». *

* *Témoignage de Marcel Gonin, « De la CFTC à la CFDT » Paul Vignaux, Paris, Editions Ouvrières, 1980*

ON VOUS EN DIT +

...sur le congrès de 1964 et la CFDT

*La transformation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens en Confédération Française Démocratique du Travail est bien plus qu'une histoire de sigle, de nom ou de statuts... C'est le fruit d'une lente élaboration pour adapter l'organisation syndicale au monde dans lequel elle agit**

*Synthèse d'un article du site www.clesdusocial

Le contexte des années 1960

Le poids des syndicats : la CFTC d'alors est en plein dynamisme et développement (500 000 adhérents, + 50 % en 15 ans) alors que la CGT perd la moitié de ses membres. Mais elle en a encore 3 fois plus que la CFDT !

Les militants : ils sont de cultures, de motivations, d'expériences sociales de plus en plus **diversifiées**. Il y a ceux issus du catholicisme social, qui brandissent leur référence chrétienne comme un drapeau. Le rôle des mouvements d'action catholique, comme la JOC et l'ACO est indéniable mais donne lieu à des comportements variés selon les cultures professionnelles et régionales. Il y a aussi ceux qui ont adhéré par solidarité avec le mouvement ouvrier et veulent être libres de toute tutelle, y compris religieuse, dans un pays qui se déchristianise profondément. Il y a ceux qui n'ont pas la foi ou qui l'ont perdue et qui sont venus pour d'autres raisons : poursuivre les luttes de la Résistance, déception devant les méthodes de la CGT dominée par le PC, ou le sectarisme de FO... ou par volonté de défense collective des salariés...ou par le hasard des luttes !

Le contexte socio-économique : il amène à une prise de conscience de plus en plus forte de la **dimension politique de l'action syndicale** : domination du PC et de la CGT face à des courants socialistes affaiblis ; poids de la guerre d'Algérie avec les menaces de dérive fasciste ; une droite indéclinable ; un patronat fermé à la né-

gociation... D'où des recherches d'alternative possible autour de « socialisme démocratique, de planification démocratique » (1959) ou de « république démocratique ».



Meeting CFDT à Lille sur la guerre d'Algérie

Le contexte interne de la CFTC : depuis 1957, un « accord de gouvernement de l'organisation » entre majorité et minorité est en place au sein de l'organisation, avec cette **ambition commune partagée** : celle de faire évoluer la CFTC pour faire une grande centrale démocratique, non communiste, susceptible de rassembler davantage de salariés et de peser pour la transformation sociale, voire de préparer une unité ouvrière rêvée, d'abord avec la CGT !

Ce qu'on a appelé la « déconfessionnalisation » de la CFTC s'explique par ce contexte : C'est moins la suppression du « C » qu'une exigence de cohérence de l'organisation avec les réalités et les dynamiques de l'époque.

Un lent processus de débat

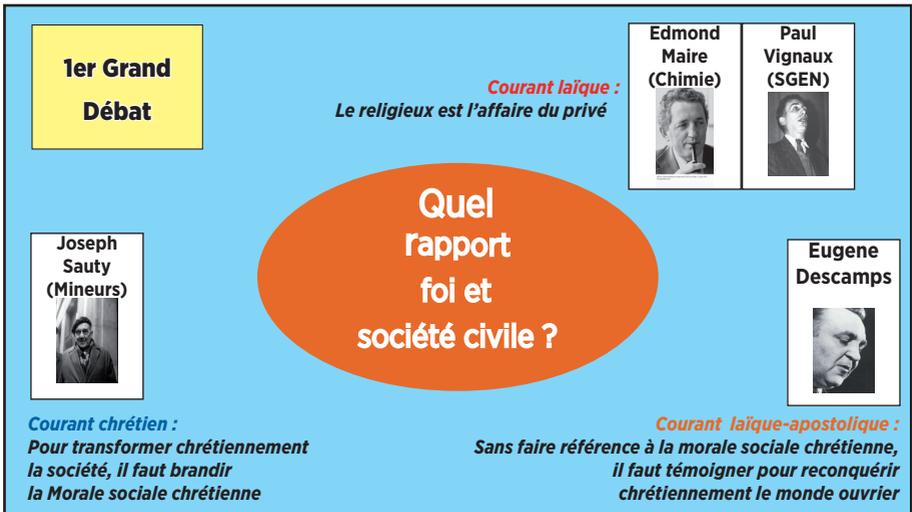
Face à des fédérations « pressées à engager ce processus de déconfectionnalisation » comme la Chimie et la Métallurgie, et pour maîtriser les tensions montantes, la Confédération lance en 1960 un **processus interne de réflexion collective** sur ce que devrait être l'adaptation efficace du syndicalisme au monde moderne, quel visage original, quelles orientations... Paul Vignaux, fondateur du SGEN et du groupe d'études et de réflexions critique « Reconstruction », trouve cependant l'initiative prématurée ! Une commission nationale se réunit chaque jeudi, consulte, auditionne, fait des synthèses...mais tout ceci avance trop lentement au goût de certains, y compris pour le SGEN. Ce-

lui-ci prend position en 1962 « pour la déconfectionnalisation de la terminologie confédérale ». D'autres suivent tandis que les dirigeants des mineurs préparent un contre-projet, fondé sur la morale chrétienne.

En juin 1962, est décidé l'envoi aux organisations d'un rapport « Eléments de réflexion sur la responsabilité de demain », sans aborder la question de changement de sigle. Ce rapport ne sera envoyé en fait qu'en décembre. En juin 1963, le congrès national est saisi d'une **synthèse des 328 réponses de syndicats à ce rapport**. Après moult débats sur les suites à donner, notamment au niveau du calendrier, révélant les tensions existantes, il est décidé de tenir un congrès extraordinaire fin 1964.

Deux grands débats

Issus des réponses des syndicats, et des points-clefs des discussions, deux grands débats apparaissent, avec pour chacun, trois positions différentes, schématisés ainsi :



2ème Grand Débat

On enlève toute référence à la morale sociale chrétienne et on change de sigle : Pas de débat sur les valeurs de référence Le syndicalisme idéologique s'affirmera plus tard

Edmond Maire (Chimie)



Paul Vignaux (SGEN)



Joseph Sauty (Mineurs)



Quelles valeurs de référence pour notre syndicalisme ?

Eugene Descamps



On conserve de façon intangible la référence à la morale sociale chrétienne : Ce n'est pas incompatible avec un syndicalisme démocratique

Pour sécuriser adhérents et militants, pas de référence à la morale sociale chrétienne on explicite le fonds culturel commun capable d'ancrer la confédération dans des valeurs et une idéologie propre face à la CGT

De compromis...en synthèse !

Après 3 ans de débats, une commission est constituée pour trouver un compromis autour du préambule et de l'article 1er des statuts. Un premier préambule monstre est proposé : 10 pages, où il y a de tout. Il est mis en pièce d'un côté par les adversaires du catholicisme social (SGEN, Métallurgie, Chimie, textile...), de l'autre par ceux qui exigent le maintien de la morale sociale chrétienne et la suppression du socialisme démocratique (Alsace, Nord, Mineurs..). Finalement, une proposition plus dense et plus réduite est adoptée par le Conseil Confédéral.

En septembre 1963, **43 propositions de re-composition du titre sont examinées**. En avril 1964, on propose de remplacer le C de chrétien par le D de démocratique.

Le conseil confédéral de mai 1964 examine les textes soumis au Congrès extraordinaire. Il repousse par 75,10 % un amendement présenté par les Mineurs, l'Alsace et le Nord, et destiné à réintroduire la « morale sociale chrétienne ». Il reste encore des opposants (qui se sont organisés en 1963 autour d'un bulletin « Renovation » et une association) et surtout des hésitants. **Le**

risque de scission est grand. La Confédération veut faire basculer le maximum d'hésitants dans une attitude positive, sinon neutraliste. Le débat se poursuit au Conseil Confédéral du 9 Octobre. Atmosphère de crise. On fait de nouveau un groupe de travail avec le Nord, l'Alsace, la Chimie, le Sgen et la Confédération... toujours à la recherche d'un compromis.

Finalement le 11 Octobre au matin, sur une rédaction présentée par Marcel Gonin, faute de consensus véritable de la commission, et sur la base d'un projet esquissé la veille par Edmond Maire, Paul Caspard et Jacques Julliard, une proposition d'article du préambule est adoptée par la Commission (25 voix et 8 abstentions, dont le Nord, le SGEN, la Chimie.. qui souhaitent en référer à leurs instances respectives).

Voici la proposition finale de l'article qui a fait débat jusqu'au bout :

« Soulignant les rapports des différentes formes de l'humanisme, **dont l'humanisme chrétien**, à la définition des exigences fondamentales de la personne humaine et de sa place dans la société, elle entend développer son action en restant fidèle à un syndicalisme idéologique fondé sur ces

exigences qui demeurent les siennes. Sur ses bases, elle est résolue à poursuivre sa lutte pour les droits essentiels de l'homme, de la famille et des groupes dans le respect des devoirs qui en découlent »

Les débats du Congrès

Le Congrès se réunit peu après, les 6 et 7 novembre 1964, au Palais des Sports de Paris, avec 3000 délégués. On a mobilisé des deux côtés, d'où une salle réactive aux interventions.



Le Rapport soumis et adopté par le Congrès Extraordinaire

On passe au vote décisif sur la résolution : elle recueillera 70,12 % des exprimés (68,92 % des inscrits), la quasi-totalité des autres mandats se prononçant contre. Il convient de souligner que durant des mois toutes les équipes syndicales ont cherché à ce que le maximum d'adhérents participent au débat et au vote. On sait aussi qu'à l'énoncé de ces résultats quelques centaines de délégués derrière **Jacques Tessier** et **les responsables de la Fédération des Mineurs quittent la salle**, refusant ce résultat et consommant une scission. Jacques Tessier sera le nouveau secrétaire général de la «CFTC maintenue».

Il revient à Maurice Bouladoux, devenu Président de la Confédération Internationale du Syndicalisme Chrétien (CISC), de clore la séance avec cette formule : « **Fi-dèles au passé et marchant vers l'avenir, vous ferez de la CFDT l'instrument de la libération de la classe ouvrière.** »

Le saviez-vous ?

50 ans plus tard...en 2014, la CFDT supprime la référence à l'humanisme chrétien



Au Congrès Confédéral **2014 de Marseille**, les syndicats ont adopté à **plus de 96% les modifications du préambule et de l'article 1er des statuts de la CFDT.**

« Nous poursuivons simplement aujourd'hui l'évolution de 1964, a déclaré Laurent Berger, le secrétaire général. Dans un débat apaisé nous désacralisons notre déclaration de principe. Nous en retirons, en premier lieu la référence à l'humanisme chrétien qui avait été au cœur du compromis de 1964. Non que nous reniions ce passé – au contraire – la conclusion du nouveau préambule affirme notre

fidélité aux traditions humanistes et à notre histoire ».

Le secrétaire général a insisté en conclusion de son intervention sur le côté « historique » de ce vote : « **En actualisant le préambule et l'article 1er de nos statuts, en les ancrant davantage dans la réalité contemporaine, c'est cette ambition que nous voulons affirmer. Votre décision n'est pas anodine. Elle deviendra la référence des dizaines de milliers d'hommes et de femmes engagés à la CFDT et qui agissent au quotidien aux côtés des salariés.** »

1964 : Des militants de la région se souviennent...

Militants de syndicats, dans leur entreprise et dans les unions locales d'alors, ils livrent quelques souvenirs de cette période.

Madeleine Singer (SGEN - académie)

« Pour une évolution moins brutale »

Dès 1962, 77% des congressistes du Sgen étaient favorables à la déconfessionnalisation. Mais le SGEN n'a pas eu, en 1964, l'initiative de déconfessionnalisation. D'autres fédérations, comme la chimie, ont pris les devants.

Au SGEN, nous étions nombreux à souhaiter une évolution moins brutale. Paul Vignaux aurait préféré un abandon progressif de l'étiquette, par instances ; des syndicats auraient pu s'appeler encore CFTC alors que la Confédération aurait déjà changé de sigle. Mais la comme la Confédération opta pour une rédaction entièrement nouvelle, le SGEN prit sa part du travail commun, proposant des amendements au texte initial, amendements qui seront largement repris.

Charles Lantoine (mineur - Douai)

« Une période invivable ! »

J'étais un des piliers de *Reconstruction*, ici dans le Nord. Nous avons des réunions à Paris, dans lesquelles on essayait d'imaginer un syndicalisme plus ouvert et sans référence chrétienne et qui puisse briser le monopole de la CGT.

Avec l'Union Locale de Douai, les rapports étaient difficiles.... La période est devenue proprement invivable. Le problème, c'étaient les mineurs qui avaient la moitié des mandats.... Au Congrès à Paris, j'étais chargé de signaler à un membre de la Commission Exécutive les délégués du Nord, qui étaient pour changer CFTC en CFDT. Sauty (le responsable des mineurs) m'a insulté, il avait repéré mon jeu..

Edmond Bailleul (Métallurgie - Lille)

« On a évité une trop grande cassure ! »

L'évolution ne s'est pas faite en un jour, mais progressivement. On peut dire que, de 1960 à 1964, différentes réflexions, positions de congrès, déclarations nous ont amenés au congrès extraordinaire de 1964. Cela n'a pas été simple, les anciens ne comprenant pas le pourquoi de cette évolution, certains y étant farouchement opposés.

1964 a provoqué quelques déchirures notamment dans notre région. Mais le souci qu'ont eu les responsables de reconnaître les valeurs dans l'élaboration des nouveaux statuts a fortement contribué à éviter une trop grande cassure...

Michel Féquant (EDF-GDF - Boulogne)

« On a fait ce qui fallait pour préparer »

A Boulogne, nous n'avons pas eu tellement de problèmes parce que nous avons fait ce qu'il fallait pour préparer le congrès de l'évolution. Les cheminots avaient élaboré un questionnaire demandant à tous leurs adhérents s'ils souhaitaient rester CFTC ou s'ils préféraient évoluer en fonction des changements du monde. Les cheminots ont répondu favorablement à l'évolution. Nous avons pris exemple sur cette expérience pour la généraliser à tous les syndicats de l'Union Locale.

Robert Tonnoir (Valenciennes)

« Le choix : dans mon salon ! »

Pour le Valenciennois, le choix s'est fait dans mon salon, où étaient réunis dix dirigeants. 2 étaient opposés à l'évolution, mais n'ont rien fait pour la suite. La base

se désintéressait du débat parce qu'ici, dans la zone industrielle, il n'y avait pas d'élite intellectuelle !

Stanis Gora (Bâtiment – Douai)

« Du mal à comprendre pourquoi certains restaient à la CFTC ! »

J'avais connaissance des réflexions de *Re-construction*. Dans le milieu du bâtiment que je côtoyais, il n'y avait pas que des chrétiens... J'ai eu du mal à comprendre pourquoi certains restaient à la CFTC : la foi n'avait rien à voir là-dedans ! La chimie et les mineurs sont restés, dans leur majorité, à la CFTC. J'ai ressenti une coupure dans l'administration commune : les fichiers partaient à droite, à gauche, et une coupure avec les militants. Mais nous nous sommes donnés de nouvelles bases de travail, avec plus de démocratie.



Eugène Descamps
à la tribune du Congrès

Renée Lambert (Textile – Lille)

« Nous avons bien ri ! »

Au congrès fédéral de 1964 à Tourcoing, la majorité de notre secteur s'est prononcée pour l'évolution, après des discussions en profondeur où tout le monde s'était exprimé largement. J'étais présente au Congrès de Paris sur l'évolution. Il a fallu faire des séances de nuit. Je me souviens d'un intervenant pour le maintien du « C » qui avait terminé son intervention en disant :

« Seigneur, sauvez-nous, nous périssons ! ». Nous avons bien ri avec les camarades du textile.

Roger Bailleul (Cadres – Région)

« Une majorité...à 50,20 % »

Les cadres CFTC étaient fortement marqués par une certaine Eglise, avec certains cours donnés par des prêtres. Cela me choquait déjà ! En 1964, la grande partie des gens de Roubaix-Tourcoing, et la majorité des cadres étaient contre l'évolution. Un vote a été faite dans toutes les sections... Notre syndicat a choisi la CFDT à 50,20 %. Il y a eu scission...On a perdu 50 % de nos adhérents.

Dieudonné Demolin (Métallurgie – Lille)

« Ajuster l'étiquette au contenu de la bouteille »

J'étais membre du Conseil Fédéral de la Métallurgie avec Eugène Descamps. Je ne sentais pas du tout le besoin d'évoluer, mais j'acceptais cette évolution, car il fallait ajuster l'étiquette au contenu de la bouteille. Le vote du syndicat a donné une majorité pour l'évolution.

Henri Singre (SGEN – Pas-de-Calais)

« Dans le 62, je craignais le pire ! »

La position du SGEN allait de soi, avec militants très attachés à la laïcité, pas seulement à l'école, mais dans la vie publique. Donc c'était tout à fait normal qu'on s'investisse pour que la Confédération s'affranchisse des pressions qui pouvaient encore s'exercer de la part de l'Eglise. A l'UD 62, on ne semblait pas prêt à faire le pas. J'ai été surpris que finalement ça se fasse. Je craignais le pire ! Et si finalement, une majorité s'est dégagée pour l'évolution, c'est grâce à l'attitude de quelques responsables départementaux estimant qu'il fallait se rallier au vote national.

D'HIER À AUJOURD'HUI

NOTRE TRAJECTOIRE !*

* Par Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT de 1971 à 1978

Eugène Descamps a laissé sa place de secrétaire général de la CFDT en 1971 à Edmond Maire. Ce dernier, dans un article paru dans « CFDT : 50 ans » (2015 - Editions du Cherche-Midi), livre son analyse sur la trajectoire de la CFDT de ses origines à nos jours... un syndicalisme authentique.



Nous sommes fiers d'avoir réussi en 1964 à nous rassembler autour des valeurs du syndicalisme authentique.

Et d'abord de celles du mouvement ouvrier naissant. Alors que toute organisation ouvrière était interdite depuis 1871, la révolte des Canuts, en 1831, sous l'emblème « Vivre libre en travaillant ou mourir en combattant » en fut la première manifestation, saluée fraternellement par la minorité CFTC.

Puis, en dépit des répressions, la conquête des grandes libertés collectives marque les décennies suivantes : mutuelles, coopératives, reconnaissance des syndicats en 1884, des associations en 1901. Les valeurs communes qui les caractérisent sont les nôtres.

Les Bourses du travail de Fernand Peloutier rassemblent des militants pour «poursuivre l'oeuvre d'éducation morale, administrative et technique nécessaire à la viabilité d'une société d'hommes libres». Et la CGT, lors de sa création en 1885, se donne pour objectif d'unir les travailleurs pour leur émancipation intégrale, ambition des statuts de la CFDT. Au début du XX^e siècle, le combat républicain pour la laïcité de l'Etat porte une connotation antireligieuse, y compris à la CGT. Malgré l'obstacle, des militants catholiques du Sillon de Marc Sangnier la rejoignent.

Peu à peu, des organisations chrétiennes se créent. La CFTC voit le jour en 1919. Des militants de la JOC y adhèrent lors des grèves de 1936. Le Syndicat Général de l'Education Nationale (SGEN), statutairement laïc, obtient son adhésion en 1937. Après la Seconde Guerre mondiale, la CGT est dominée par le Parti Communiste. La minorité de la CFTC affirme son identité laïque et son adhésion aux valeurs du mouvement ouvrier. Son audience s'accroît, devient majoritaire. Le congrès de 1964 scelle cette évolution. La Confédération devient CFDT et exprime dans ses statuts les valeurs du syndicalisme authentique.

Ses caractéristiques ? Un syndicalisme indépendant, dans sa pensée et dans son action, de l'Etat, des partis et des Eglises.

Un syndicalisme fondé sur le nombre de ses adhérents, son audience et la valeur de ses militants.

Un syndicalisme décidé à faire respecter la dignité des travailleurs, à accroître leurs responsabilités dans les entreprises et la société.

Depuis cinquante ans, nous avons mené des combats marquants pour la laïcité de l'école, l'extension des droits des syndicats, de nombreux progrès sociaux issus de négociations et de lois.

Dans les années 1960, nous nous sommes fermement engagés pour l'indépendance de l'Algérie. Sous le terme d' « autogestion », nous avons donné à Mai 68 tout son sens : une aspiration irrépressible à l'émancipation individuelle et collective. Nous avons joué un rôle majeur dans le soutien à Solidarnosc, confronté au totalitarisme soviétique. Nous avons agi pour une Europe sociale.

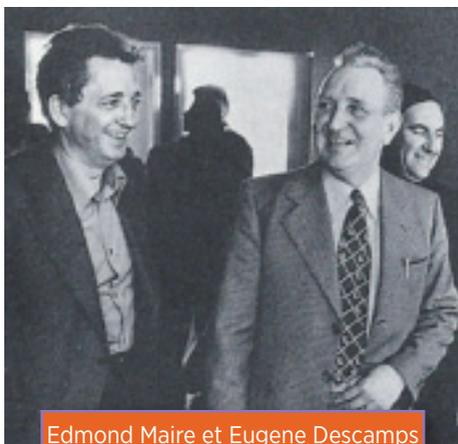
Tant reste à faire ! Je pense d'abord à deux priorités :

- La libération des femmes de la domination masculine ancestrale qu'elles subissent dans tant de cultures, de pays et d'entreprises à travers le monde. En France, malgré la reconnaissance de leurs pleins droits à la Libération, en avril 1944, il y a soixante-dix ans, des freins s'opposent encore à l'égalité professionnelle entre les deux sexes.

- L'accès des immigrés à la reconnaissance de leurs droits civiques et politiques. Deux cent vingt-cinq ans après la Révolution de 1789 et la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen proclamant que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits », nos dirigeants reculent, devant la xénophobie ambiante, à donner force de loi à ce principe essentiel d'égalité des droits.

C'est ainsi que dans les quartiers sensibles se répand un sentiment de ségrégation, d'abandon, qu'un syndicalisme authentique se doit de combattre.

Plus généralement, notre trajectoire appelle les nouvelles générations à poursuivre résolument la route tracée et à s'engager à fond pour construire une société solidaire d'hommes et de femmes fiers et libres.



Edmond Maire et Eugene Descamps
en 1977

COLLECTION

HISTOIRES & VIE SYNDICALE

Ce fascicule fait partie d'une collection de fascicules édités par l'**Association Régionale de l'Histoire Ouvrière et Sociale**, à l'occasion des 100 ans de l'Union Régionale CFDT Nord - Pas de Calais. Ils mettent en avant des hommes et des femmes, qui dans leurs parcours, leurs actions, leurs préoccupations ont construit au fil des années, depuis un siècle, l'Union Régionale CFTC puis CFDT.

Dans cette collection, sont parus :

- 1 Charlemagne Broutin** : la naissance de l'Union Régionale Nord-Pas de Calais
- 2 Robert Tonnoir**, militant ouvrier valenciennois, résistant et fidèle
- 3 Eugène Descamps**, militant ouvrier du Nord à la tête de la Confédération
- 4 Roger Ledrôle**, un inépuisable militant du Valenciennois
- 5 Renée Lambert**, militante du textile et de la cause des femmes

D'autres fascicules compléteront cette collection

Les fascicules peuvent être commandés à :

CFDT Nord-Pas-de-Calais
145 rue des stations
BP 88
59006 - LILLE CEDEX

Tous renseignements également dans les permanences professionnelles ou locales de la CFDT.

Prix unitaire 3 €

Fascicule publié sous l'égide du groupe « Histoire » de l'Union Régionale CFDT - 145 rue des Stations - BP88 59006 LILLE - Conception et Rédaction : Denis Parat - Conception graphique : Marie-Odile Deroo - Denis Parat - Ressources documentaires et iconographiques : archives CFDT Nord - Pas de Calais et Confédération CFDT - Brochure Eugène Descamps, militant ouvrier (ARHOS) - Brochure Eugène Descamps (3^e congrès FGMM - 1991) - Un siècle de combat syndical (Bruno Béthouart -1997) - Paroles de Militants (1990 - ARHOS) - Article du site www.clesdusocial.com - Dictionnaire Biographique Le Maitron (éditions de l'Atelier) - CFDT : 50 ans (2015 - Edition s du Cherche-Midi)